

Réf: Dossier 259137

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLOGIE ET TECHNOLOGIE » en abrégé « ECOTECK »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie, Lot 1115, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLOGIE ET TECHNOLOGIE » en abrégé « ECOTECK »

Objet : PRESTATION DE SERVICES ON/OFFSHORE (Mise à disposition de tout type de personnel),

NETTOYAGE INDUSTRIEL & VISITES CAPACITES,

MAINTENANCE INDUSTRIELLE / ARRET UNITE ET TRAVAUX NEUFS,

TRAITEMENTS DES DECHETS INDUSTRIELS (DIB ; DIS ; DID ; BFC & SOLUTIONS),

TRAITEMENT DE LA PARAFFINE & BOUE DE FOND DE BAC / TERRES SOUILLEES,

DECONTAMINATION & STOCKAGE DES NORMES,

ISOLATION THERMIQUE,

ECHAFFAUDAGES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot 1115, Ilot 66

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUAKOU LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06114 du 23/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74883/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

